

# Procès Verbal

## Conseil Municipal du 2 Décembre 2025

Monsieur le Maire François LEJEUNE ouvre la séance à 18h 30 en présence de Mesdames M. SADIER et V. RUELLE, de Messieurs D. LEPOUTRE, O. MICHEL, J-L. GRASSET, L. HERMANT, Ph. FRAGET, V. COULMIER, C. MICHEL et de Madame P. BOUCHÉ secrétaire de Mairie.

Mr D. GIRARDIN ne se présentera qu'à 19H 20 ne prenant part, de facto, à aucun vote.

Messieurs B. KREIN, P-A. LHOMME et M. CRÉTÉ sont absents

Mr ph. FRAGET est nommé secrétaire de séance.

Après approbation par l'ensemble du Conseil et signature par Mr le Maire et le secrétaire de séance du P.V du précédent Conseil Municipal l'ordre du jour est abordé.

1°) Délibération n° 2025-23 portant sur les tarifs de la salle des fêtes.

Après délibération il a été acté à l'unanimité des présents de maintenir les tarifs appliqués selon la délibération n° 2024-29 en date du 26.11.2024

2°) Délibération n° 2025-24 portant sur les tarifs du cimetière.

Après délibération il a été acté à l'unanimité des présents de maintenir les tarifs appliqués selon la délibération n° 2023-23 en date du 14.12 2023

3°) Délibération n° 2025-25 portant sur la protection sociale complémentaire- volet santé des agents territoriaux.

Après délibération il a été acté à l'unanimité des présents qu'il convenait de demander au Centre de Gestion (CDG), d'organiser une consultation pour la mise en œuvre, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2027, d'une convention de participation risque santé.



4°) Délibération n° 2025-26 portant sur le conventionnement avec le CDG pour le contrôle et le suivi des dossiers de liquidation des retraites CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

Après délibération ce conventionnement est adopté à l'unanimité des présents

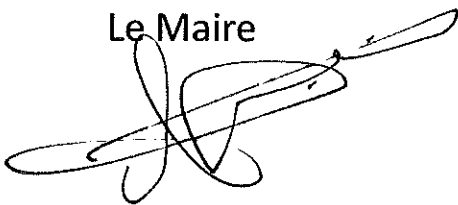
5°) Questions diverses :

- Un conseiller attire l'attention sur l'état du village et demande qu'un effort soit fait quant à l'entretien général en particulier du mobilier urbain (garde-corps, panneaux signalétiques..) ainsi que des abords du Cubry.
- Mr le Maire informe le Conseil municipal être toujours, malgré de multiples relances, en attente des résultats de l'étude concernant l'hydraulique des côteaux.
- Le Conseil dans son ensemble répond favorablement à une demande de subvention d'un montant de 65€ émanant de l'école ALMEA qui accueille un élève de Moussy pour formation professionnelle.
- Une réunion de bureau est programmée le 18 décembre pour l'organisation de la distribution des cartes de vœux.
- Les vœux du Maire sont programmés pour le 9 janvier.

Plus rien n'étant à débattre la séance est levée à 19h 30

F. LEJEUNE

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Lejeune', written over a horizontal line. The signature is stylized with loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Ph. FRAGET

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ph. Fraget', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.